

**AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR**

RÈGLEMENT NUMÉRO 741

Le soussigné donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **16 septembre 2024**, le Conseil municipal a adopté le **RÈGLEMENT NUMÉRO 741 concernant l'adoption du programme municipal rénovation Québec 2024-2025**.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication. Toute personne intéressée peut le consulter au greffe de l'hôtel de ville, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 24 septembre 2024.



Me André Cordeau
Greffier par intérim